



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 mars 2019
19 heures 00

GF/MG

N° 002401

Finances - Taux des
impositions Directes -
année 2019

Affiché le :

Le mardi 26 mars 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire reprend l'historique des taux :

	2005	2006-2008	2009	2011-20019
Taxe d'habitation	17,14 %	17,14 %	17,14 %	17,14 %
Taxe foncière bâti	18,16 %	20,16 %	21,66 %	23,16 %
Taxe foncière non bâti	34,43 %	34,43 %	34,43 %	34,43 %

Depuis la délibération MR/VC n° 1184 du 26 avril 2011 les taux des impositions directes sont restés inchangés et s'établissent à :

Taxe d'habitation : 17,14 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,16 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.43 %

Il est proposé de laisser inchangés ces taux d'imposition

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 14 mars 2019

Fixe pour l'année 2019 les taux d'imposition suivants :

Taxe d'habitation : 17,14 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 23,16 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.43 %

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Dominique SANTONI